

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 8 février 2016, à 19 heures 30 à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Messieurs les conseillers,

Charles Martel,
Stéphane Hamel,
Pascal Lambert,

Martin Vaudreuil,
Étienne Bergeron,

EST ABSENTE :

Madame la conseillère,

Noëlla Comtois,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 5 février 2016;

2016-02-24 Aucune affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition du conseiller monsieur Stéphane Hamel, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JANVIER 2016 :

2016-02-25 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2016 soit adopté tel que rédigé et déposé.

Adoptée.

TRÉSORERIE :

2016-02-26 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des revenus du mois de janvier 2016 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL :

2016-02-27 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL : (SUITE)

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 90 918,57 \$ (dépôt direct des salaires) et 534 759,04 \$ pour le mois de janvier 2016 pour le fonds d'administration général, telle que déposée et annexée à la présente.

Adoptée.

DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME ET AGENTE DE DÉVELOPPEMENT – JANVIER 2016 :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la directrice de l'urbanisme et agente de développement, madame Véronique Tétrault, au 31 janvier 2016.

RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Aucun.

DOSSIERS À TRAITER :

URBANISME :

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC/ DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ALIÉNATION DES LOTS : BRAWERS ET FILS INC. :

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation déposée le 6 janvier 2016 par M^e Marie-Claude E. Côté, notaire mandatée par *Brawers et Fils inc.* visant à permettre l'aliénation des lots 4 905 060, 4 905 076 et 4 905 416 dans le but d'acquérir une partie de la *Ferme Cèdre d'Or inc.*;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la Ville de Warwick;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'affecte pas le potentiel agricole du secteur puisque les activités prévues sur les lots à acquérir demeureront des activités agricoles au sens de la Loi de protection du territoire et des activités agricoles du Québec;

2016-02-28

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil municipal accepte d'appuyer la demande présentée par l'entreprise agricole *Brawers et Fils inc.* à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* afin de leur permettre d'acquérir une partie de la *Ferme Cèdre d'Or inc.*

Adoptée.

MRC D'ARTHABASKA/MODIFICATION D'UNE RÉOLUTION POUR L'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 80 DE LA RIVIÈRE DESROSIERS :

CONSIDÉRANT la requête d'une personne intéressée au cours d'eau de la rivière Desrosiers, branche 80;

CONSIDÉRANT l'examen au mérite du projet et des travaux à réaliser;

CONSIDÉRANT QUE l'ouvrage à faire est un ouvrage de la juridiction de la MRC d'Arthabaska;

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

URBANISME : (SUITE)

MRC D'ARTHABASKA/MODIFICATION D'UNE RÉOLUTION POUR L'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 80 DE LA RIVIÈRE DESROSIERS : (SUITE)

2016-02-29 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick appuie la requête ci-dessus;

QUE la Ville de Warwick demande à la MRC d'Arthabaska de l'autoriser à entreprendre les procédures relatives aux travaux d'entretien de la branche 80 de la rivière Desrosiers;

QUE les coûts desdits travaux soient répartis au mètre linéaire;

QUE cette résolution remplace la résolution numéro 2013-09-281 adoptée le 3 septembre 2013.

Adoptée.

MRC D'ARTHABASKA/DEMANDE D'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 24 DU COURS D'EAU DESROCHERS :

CONSIDÉRANT l'adoption par la MRC d'Arthabaska du Règlement numéro 239 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la *MRC d'Arthabaska* ainsi que la politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la *MRC d'Arthabaska* lors de sa séance régulière du 18 mars 2009, lequel règlement est entré en vigueur le 8 juillet 2009;

CONSIDÉRANT la demande d'intervention faite par monsieur Pierre Lussier pour la *Ferme Berlu inc.* le 17 décembre 2015 dans le but de procéder à l'entretien de la branche 24 du cours d'eau Desrochers;

CONSIDÉRANT la problématique de drainage des terres en culture causée par la présence invasive du roseau commun dans le cours d'eau;

CONSIDÉRANT la localisation des travaux aux abords des lots 4 905 030, 4 905 029 et 4 905 031 du cadastre de Québec sur une distance de plus de 1 200 mètres;

CONSIDÉRANT la visite des lieux des travaux envisagés et l'analyse de la demande faite par madame Véronique Tétrault, urbaniste, la personne désignée par la Ville de Warwick;

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer des travaux d'entretien sur la branche 24 du cours d'eau Desrochers selon la personne désignée;

2016-02-30 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les membres du conseil de la Ville de Warwick appuient la demande d'intervention faite par la *Ferme Berlu inc.* et transmettent la présente demande à la *MRC d'Arthabaska* afin d'entreprendre les travaux d'entretien consistant à retirer la végétation invasive présente dans le cours d'eau;

QUE l'intégralité des frais liés aux travaux soient répartis au mètre linéaire.

Adoptée.

AUTORISATION D'APPELS D'OFFRES SUR INVITATION/REFONTE DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME :

2016-02-31 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

URBANISME : (SUITE)

AUTORISATION D'APPELS D'OFFRES SUR INVITATION/REFONTE DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME : (SUITE)

QUE ce conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux à demander des soumissions sur invitation auprès d'au moins deux (2) fournisseurs pour la refonte de la réglementation d'urbanisme.

Adoptée.

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :

MINISTÈRE DES TRANSPORTS/RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR AU 2^E RANG POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ :

2016-02-32 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les élus municipaux de la Ville de Warwick demandent au ministère des Transports de lui permettre de procéder au réaménagement du carrefour situé sur le 2^e rang à l'intersection de la route Saint-Albert afin d'améliorer la sécurité de ce secteur.

Adoptée.

AUTORISATION DE CHANGER LES FENÊTRES AU REZ-DE-CHAUSSÉE (RÉCEPTION ET BUREAU DU SERVICE D'URBANISME) :

2016-02-33 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil mandate *Bergeron Construction inc.* de Warwick pour l'achat et l'installation de deux fenêtres au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville et en autorise le paiement au montant de 4 816 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à la soumission numéro 011383-1 datée du 28 janvier 2016.

Adoptée.

AUTORISATION/FABRICATION D'UNE REMORQUE POUR DE LA COLLE À ASPHALTE :

2016-02-34 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise monsieur François Martel, directeur des travaux publics à procéder à la fabrication d'une remorque pour de la colle à asphalte et accepte le paiement des factures pour un montant ne devant pas excéder 6 000 \$ taxes incluses.

Adoptée.

SERVICE INCENDIE :

AUTORISATION/ACHAT D'ÉQUIPEMENT :

2016-02-35 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le directeur du service incendie, monsieur Mathieu Grenier à acheter une lance perforatrice TFT et une lance moniteur TFT chez l'*Arsenal* de Drummondville et en approuve le paiement au montant de 7 490 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

LOISIRS ET CULTURE :

L'ENVOL DES PASSIONNÉS/AUTORISATION POUR LA RANDONNÉE À VÉLOS :

2016-02-36 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE *L'Envol des passionnés* soit autorisée à traverser une partie du territoire de Warwick pour une randonnée à vélo le 21 mai 2016, le tout conformément au parcours reçu par courriel le 15 janvier 2016 et préparé par monsieur Sylvain Laramée de Kingsey Falls.

Adoptée.

RÉSIDENTS RUE ALICE-BÉLIVEAU/AUTORISATION ACTIVITÉ HIVERNALE DANS LE PARC DE LEUR QUARTIER :

CONSIDÉRANT QUE dans son courriel du 25 janvier 2016, monsieur Marcel Pellerin domicilié au 8, rue Alice-Béliveau demande au nom des résidents de la rue Alice-Béliveau, la permission d'utiliser le parc de son secteur le 20 février prochain pour une activité hivernale;

2016-02-37 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise l'utilisation du parc du secteur de la rue Alice-Béliveau pour la tenue d'une activité hivernale avec un feu de joie en soirée, soit samedi le 20 février 2016 de 18 heures à 22 heures, et ce, conformément aux règles de sécurité qui seront soumises par le directeur du service incendie, monsieur Mathieu Grenier.

Adoptée.

MARCHÉ A. DESROCHERS INC./ORGANISATION DU DERBY AMATEUR IGA QUI AURA LIEU LES 20 ET 21 FÉVRIER 2016 :

2016-02-38 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise l'utilisation du terrain de baseball et d'une partie du dépôt à neige pour le concours d'attelage et de skijoering qui se tiendra lors de la troisième édition du *Derby Amateur IGA* de Warwick les 20 et 21 février 2016;

QUE les terrains devront être remis dans leur état initial à la fin de l'activité et à défaut de le faire, des frais seront facturés;

QUE ce conseil autorise la collaboration des pompiers pour assurer la sécurité lors de cet événement.

Adoptée.

MADAME CATHERINE MARCOTTE/AJUSTEMENT DE LA RÉMUNÉRATION :

2016-02-39 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE suite à l'analyse effectuée dans le cadre du maintien de l'équité salariale, la rémunération de madame Catherine Marcotte, chargée de projets soit ajustée en fonction de la nouvelle échelle salariale de la politique de gestion du personnel-cadre, soit la classe E, échelon 1, et ce, à compter du 1^{er} février 2016.

Adoptée.

CORRESPONDANCE :

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE WARWICK/DEMANDE DE COLLABORATION POUR UNE ACTIVITÉ SOCIALE PRÉVUE LE 21 SEPTEMBRE 2016 AU PONT COUVERT DE WARWICK :

2016-02-40 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise l'Association des gens d'affaires de Warwick à organiser une activité sociale (bières et saucisses) le 21 septembre prochain au pont couvert de Warwick;

QUE la Ville accepte de prêter les lieux à titre gracieux, d'installer deux (2) toilettes chimiques et quatre (4) poubelles, de nettoyer les lieux avant et après l'événement, de fournir l'aide des pompiers pour la circulation et le stationnement des invités.

Adoptée.

CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC/INSCRIPTION AU CONGRÈS :

2016-02-41 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice de l'urbanisme et agente de développement, madame Véronique Tétrault et la technicienne en aménagement du territoire, madame Kelly Bouchard, soient autorisées à participer au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec les 28, 29 et 30 avril 2016 à Rivière-du-Loup;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 1 100 \$ plus les taxes applicables, de repas, d'hébergement et de déplacements.

Adoptée.

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS À L'OUTILLAGE MUNICIPAL/INSCRIPTION À LA RENCONTRE ANNUELLE :

2016-02-42 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur des travaux publics, monsieur François Martel soit autorisé à participer à la rencontre annuelle offerte par l'Association des Professionnels de l'Outillage Municipal les 9, 10 et 11 juin 2016 à Rimouski;

QUE la Ville autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 250 \$ taxes incluses et le remboursement des frais d'hébergement, de déplacements et de repas.

Adoptée.

TABLE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION/PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 15 AU 19 FÉVRIER 2016 :

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise depuis 2004 tous les acteurs de la communauté à soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

CONSIDÉRANT QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année dans la troisième semaine de février, une édition centricoise des *Journées de la persévérance scolaire*;

CORRESPONDANCE : (SUITE)

TABLE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION/PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 15 AU 19 FÉVRIER 2016 : (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des éditions centricaises des *Journées de la persévérance scolaire*, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études;

2016-02-43 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick appuie les *Journées de la persévérance scolaire* par cette résolution;

QUE la Ville s'engage à porter fièrement le ruban et à hisser le drapeau de la persévérance scolaire lors des Journées de la persévérance scolaire en février de chaque année, soulignant ainsi les efforts des jeunes de notre municipalité;

QUE la Ville pourrait aussi utiliser d'autres formes d'encouragements tels : envoi de cartes d'encouragements ou réalisation d'une activité dans notre communauté.

Adoptée.

ÉCOLE SECONDAIRE MONIQUE-PROULX/DÉFI SANTÉ DU 10 MAI 2016 :

2016-02-44 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise l'école secondaire Monique-Proulx de Warwick à organiser leur « Défi santé » dans les rues de Warwick le 10 mai 2016;

QUE la Ville autorise également la brigade des incendies à fermer les rues nécessaires au bon déroulement de l'activité et à assurer la sécurité des lieux lors de l'événement.

Adoptée.

ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :

2016-02-45 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la correspondance du mois de janvier 2016 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 210-2016 IMPOSANT UN TARIF DE COMPENSATION POUR COUVRIR LES DÉPENSES RELIÉES AUX TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LA BRANCHE 112 DE LA RIVIÈRE DESROSIERS ET LA BRANCHE 27 DU RUISSEAU NOIR :

2016-02-46 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert, appuyé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 210-2016 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués sur la branche 112 de la rivière Desrosiers et la branche 27 du ruisseau Noir.

Adoptée.

AVIS DE MOTION :

Aucun.

AFFAIRES NOUVELLES :

PRÉSENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET :

Madame Catherine Marcotte, chargée de projets de la Ville de Warwick présente le nouveau site Internet qui sera en ligne le 10 février prochain.

RAPPORT DES COMITÉS :

Monsieur Stéphane Hamel informe la population qu'il y a des bains libres gratuits tous les mardis et du patinage libre gratuit tous les dimanches.

Monsieur Étienne Bergeron invite les gens à participer au Bal des Joues Rouges à la place des Loisirs le 20 février prochain et au Derby IGA qui se tiendra au terrain de balle les 20 et 21 février.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Monsieur François Barbin, résident du secteur de la rue Hénault se renseigne concernant les heures de déneigement dans les stationnements privés et des développements concernant la problématique du bruit dans le parc industriel Léo-Beauchesne.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2016-02-47

À vingt heures dix, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo, maire
Président

Lise Lemieux, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière